

**DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Convocation en date du 6 octobre 2020

SEANCE DU 19 novembre 2020

PRESIDENCE : Bertrand BELLANGER, Président du Département

DELIBERATION N° 3.3

Rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU :

- la loi du 2 mars 1982
 - le code général des collectivités territoriales
 - les propositions de M. le Président entendues
- après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu l'article L. 3312-1 du Code général des collectivités territoriales,

À l'unanimité,

Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021, suite à la présentation du rapport ci-annexé.

<p>Le Président du Département de Seine-Maritime certifie le caractère exécutoire de cette délibération en application de l'article L.3131-1 du C.G.C.T. Délibération reçue en Préfecture le : 24-11-2020 Délibération affichée le : 24-11-2020</p>	<p style="text-align:center">Le Président du Département</p> <p style="text-align:center">Bertrand BELLANGER</p>
---	--